

**La famille
Kankanian dans la
tourmente**

La famille Kankanian est arrivée en septembre 2006. Elle a demandé l'asile en octobre 2006 auprès de l'OFPRA (1) (qui leur a signifié un rejet en mai 2007).

Ils ont alors saisi la commission de recours des réfugiés. Nouveau refus le 2 juillet 2008.

Une demande de recours gracieux a été adressée à Mr le Préfet de Saône et Loire qui a envoyé un arrêté de refus séjour assorti d'une obligation à quitter le territoire le 8/08/08. Mais cette lettre n'est jamais arrivée à destination et le délai pour un nouveau recours possible a été dépassé.

En quelques mots, voilà l'histoire de cette famille :

Alik, le père est arménien ; Naïna, la maman est d'origine azérie.

Leur mariage mixte (arménien/azeri et musulman/chrétien) leur vaut menaces de mort, agressions, arrestations.

Ils partent pour la Russie (où on leur refuse le droit de séjour) puis la France.

Ils ont 2 filles: Tatevik, née en Russie. Elle est actuellement scolarisée dans une école de Montceau et Julia 10 mois, née en France.

Plusieurs associations (Amis du CADA, Ligue des droits de l'Homme, Réseau éducation sans frontières, secours catholique, croix rouge...) ont soutenu cette famille.

Notre député-maire Dier Mathus est également intervenu, ainsi que notre conseillère générale Alice Besseyrias.

Dernière minute: nous apprenons que Mr le Préfet a accordé un nouveau délai d'un mois, mais la mobilisation est encore nécessaire. Alors :

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE